Sfax le 18/06/2019

Avis de de sollicitation de manifestation d'intérêt

Objet : Formation et certification en administration système sous Linux au profit des enseignants de la FSEGS.

Pièces jointes : Termes de références de la formation.

Dans le cadre de l'accord de prêt n°8590-TN entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du Programme d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur (PAQ), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEGS) a bénéficié d'un fond compétitif pour la mise en œuvre du projet PAQ-PRICE « Améliorer l'employabilité des diplômés de la FSEGS à travers la valorisation des compétences par le moyen de la certification (V2C) »

La FSEGS se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission.

Dans le cadre de ce projet, la FSEGS invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition pour la formation et la certification en administration système sous Linux au profit des enseignants de la FSEGS.

Les organismes intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de la FSEGS : http://www.fsegs.tn, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- Lettre de candidature ;
- Expérience générale de l'organisme candidat avec les pièces justificatives ;
- Références récentes et pertinentes en missions similaires ;
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives ;
- Curricula Vitae des experts qui vont intervenir dans cette action.
- Qualifications, diplômes et attestations des experts
- Une proposition détaillée du programme de la formation sous forme d'un tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé des différents modules, leurs objectifs, les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.
- Une fiche technique présentant un résumé des objectifs et des résultats attendus de la formation.

Le mode de sélection de l'organisme est celui de qualification de consultant selon les directives de la banque mondiale éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet 2014. Toute

candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques.

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : **slim.kallel@fsegs.usf.tn** et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web de la FSEGS http://www.fsegs.tn.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir au bureau d'ordre de la FSEG de Sfax durant l'horaire du travail par voie recommandée, rapide poste ou les remettre en main propre, au plus tard **le 11 Juillet 2019 à 10h** avec la mention suivante :

« Ne pas ouvrir »

CONSULTATION N° 02 PAQ_PRICE/2019 : manifestation d'intérêt pour assurer une « **Formation et certification en Linux LPI 101 au profit des enseignants de la FSEGS** ».

FSEG de Sfax, Route de l'aérodrôme km 4,

B.P. 1088, 3018 Sfax

Le cachet du bureau d'ordre de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax faisant foi.

LU ET ACCEPTE PAR :

Le représentant de l'organisme de formation	Le Doyen de la FSEG de Sfax
……	Pr. Ahmed HADJKACEM
A Sfax, Le ……	A Sfax, Le 19 JUIN 2019 ……

République Tunisienne
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Sfax
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax

Projet PAQ-PRICE de la FSEGS
Améliorer l'employabilité des diplômés de la FSEGS à travers la valorisation des compétences par le moyen de la certification (V2C)

Termes de références

Formation et certification en administration système sous Linux LPI 101 au profit des enseignants de la FSEGS.

1. CONTEXTE DE L'ACTION 4
2. OBJECTIFS DE LA MISSION 4
3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION 4
4. TÂCHES A REALISER 4
5. LIVRABLES 5
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION 5
7. QUALIFICATION ET PROFIL DE L'ORGANISME 5
8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT 6
9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT 6
10. CONFLITS D'INTERET 7
11. CONFIDENTIALITE 7

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de l'accord de prêt n°8590-TN entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du Programme d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur (PAQ), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEGS) a bénéficié d'un fond compétitif pour la mise en œuvre du projet PAQ-PRICE « Améliorer l'employabilité des diplômés de la FSEGS à travers la valorisation des compétences par le moyen de la certification (V2C) »

La FSEGS se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission.

Dans le cadre de ce projet, la FSEGS invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition pour la formation et certification en Linux LPI 101 au profit de ses enseignants.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission se déroule en deux phases :

Phase 1 : Formation des enseignants pour les préparer à l'examen en vue d'obtenir la certification en administration système sous Linux.

Cette formation doit :

- Assurer une évaluation préalable du niveau des enseignants concernés en Linux,
- Offrir en fonction des résultats du test de niveau, un programme personnalisé adapté soit de mise à niveau ou de renforcement des capacités,
- Préparer les apprenants à l'examen en vue d'obtenir la certification en administration système sous Linux LPI 101.

Phase 2 : Passage de l'examen et Certification des enseignants.

Une fois formés, les apprenants auront des vouchers pour passer l'examen de certification.

3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION

Les enseignants de la FSEG Sfax sont les seuls bénéficiaires de cette formation et de cette certification en administration système sous Linux LPI 101.

4. TÂCHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, l'organisme aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de la FSEG Sfax :

- Assurer une évaluation préalable du niveau des enseignants concernés en Linux.
- Former les enseignants de la FSEGS en vue d'une préparation à la certification en administration système sous Linux LPI 101.
- Assurer l'examen de certification en administration système sous Linux LPI 101.

- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à la FSEG Sfax, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

5. LIVRABLES

Une formation au profit de 3 enseignants (modification envisageable en plus ou en moins) en administration système sous Linux LPI 101

Acquisition de 3 (modification envisageable en plus ou en moins) vouchers d'examen de certification en administration système sous Linux LPI 101.

Rapports d'avancement au terme de chaque action.

Un rapport de synthèse contenant :

- Les dates de la formation,
- Le nombre d'heures de la formation,
- Les différentes modalités de formation,
- Le niveau des apprenants et les compétences acquises en fin de la formation.

Supports pédagogiques utilisés lors des formations

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par la FSEG Sfax. Une fois validés, tous les rapports seront remis à la FSEG Sfax en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (format Word et PDF) à l'adresse suivante : slim.kallel@fsegs.usf.tn . L'envoi du rapport final de la mission à la FSEG Sfax devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La formation des enseignants sera organisée dans les sièges de la FSEG Sfax.

La mission se déroulera durant la première année de l'exécution du projet PAQ-PRICE de la FSEG Sfax pendant une période fixée ultérieurement par la FSEG Sfax après concertation avec l'organisme concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par la FSEGS Sfax lors de la négociation du contrat.

7. QUALIFICATION ET PROFIL DE L'ORGANISME

Peuvent participer à cette consultation les organismes de certification internationale :

- Ayant une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de projets de certification en administration système sous Linux reconnue au niveau international ;
- Ayant une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur en Tunisie ;
- Ayant participé à des actions et des projets similaires, de préférence avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature ;
- Expérience générale de l'organisme candidat avec les pièces justificatives ;
- Références récentes et pertinentes en missions similaires ;
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives ;
- Curricula Vitae des formateurs qui vont intervenir dans cette action.

9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection de l'organisme est celui de qualification du bureau d'étude selon les directives de la banque mondiale éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet 2014. Toute candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques comme suit :

Critères	Notation
Qualifications à caractère général ▪ Expérience générale durant les cinq dernières années (5 à 10 ans -10 points, de 10 à15 ans-15 points, plus que 15 ans-20 points)	20
Qualifications en rapport avec la mission ▪ Expériences en missions similaires (1 à 3 actions-20 points, de 4 à 5 actions-25 points, plus que 5 actions 30 points)	30
Qualification des experts engagés dans la mission ▪ Maitrise de la pédagogie des adultes et l'animation des ateliers de travail en groupe ▪ Diplômes des formateurs (Master ou ingénieur 8 points ; doctorat 10 points) ▪ Ayant une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur en Tunisie ; ▪ Ayant participé à des actions et des projets similaires ; ▪ Ayant une qualification démontrée comme formation de formateur	10 10 10 10 10
Total	100

Un Procès-Verbal de classement des organismes est rédigé au terme de la sélection par la commission de suivi qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec l'organisme sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

10. CONFLITS D'INTERET

Les organismes en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

11. CONFIDENTIALITE

L'organisme retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.